



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP : 302 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

CABINET

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU MINISTÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES IMPÔTS

CELLULE DE SERVICES AUX
CONTRIBUABLES

Cotonou, le **14 JUIN 2021**

N°: **674**/MEF/CAB/SGM/DGI/CSC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relatif à l'e-attestation fiscale

Dans le cadre de la dématérialisation des différents services et procédures de la Direction Générale des Impôts (DGI), il est rendu opérationnelle pour certaines catégories de contribuables, la délivrance de l'attestation fiscale en ligne.

En conséquence, les grandes entreprises et les contribuables relevant des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME), en l'occurrence les CIME n°1 et 2 du Littoral, les CIME de l'Atlantique, du Borgou et de l'Alibori peuvent désormais adresser, via le portail national des services publics (**service-public.bj**), leur demande d'attestation fiscale.

Le Directeur Général des Impôts les remercie pour leur accompagnement et leur adhésion aux différentes réformes.

Le Directeur Général des Impôts,



Nicolas YENOUSSI